

Envoyé en préfecture le 22/10/2024

Reçu en préfecture le 22/10/2024

Publié le

ID : 069-216902734-20241018-VILLE_2024DC262-AU

S²LOW

VILLE DE
corbas

Mairie de Corbas
Place Charles Jocteur
69960 CORBAS

tél : 04.72.90.03.00

Courriel : accueil@ville-corbas.fr

ACTE DE RENOUELEMENT DE CONCESSION

Concession n° 8/E/12

Le maire de la commune de Corbas,

Vu la demande présentée par M. BAILLIF Lionel domicilié, à CORBAS (Rhône), 46 Place du Costel et souhaitant obtenir le renouvellement de la concession n°8/E/12.

Il est accordé une concession quinzenaire au nom de M. BAILLIF Lionel à l'effet d'y fonder la sépulture familiale indiquée.

Cette concession est accordée à titre de **renouvellement** pour une durée de quinze ans prenant effet le 07 avril 2023 et expirant le 07 avril 2038.

La concession est accordée moyennant la somme de cinq cents Euros, qui a été versée au trésor public.

Un exemplaire du présent acte sera adressé au titulaire de la concession.

Le 14 octobre 2024

Le Maire

